

ABONNEMENT.

Saumur :
 En an. 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 En an. 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
 Réclamations. — 30
 Faits divers. — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

21 Janvier 1884.

Chronique générale.

Le conseil des ministres affecte des allures de plus en plus mystérieuses. Dans sa réunion d'hier matin, il s'est mis lui-même « au secret ».

Les officieux eux-mêmes sont tenus en suspicion ; or, ce qui nous étonnerait, ils ont fait provision de discrétion, car la seule nouvelle qui ait transpiré du conciliabule ministériel, c'est que M. le ministre des affaires étrangères aurait communiqué à ses collègues une dépêche annonçant la très-prochaine arrivée à Paris du légendaire M. Tricou.

Mais si, de gré ou de force, les officieux s'astreignent à la discussion, les commentateurs et les nouvelles de l'opposition républicaine, qui grossit chaque jour, pleuvent dru comme grêle.

D'après les on-dit, le gouvernement serait occupé tout le long du jour à dresser son plan de défense contre un mouvement de la population parisienne ouvrière contre lequel il sait à l'avance qu'il obtiendrait difficilement le concours de la bourgeoisie commerçante, aussi mécontente pour le moins que les ouvriers.

Nous croyons qu'il y a de l'exagération dans ces comptes rendus, d'autant qu'il faut bien que le gouvernement consacre quelques instants à l'étude de cet emprunt et de ces crédits supplémentaires pour le Tonkin, qu'il va nous demander, paraît-il, aussitôt après le vote du projet sur le rattachement des services de la préfecture de police au budget de l'Etat. Cependant il est incontestable que le mouvement ouvrier fait la grande préoccupation du jour aussi bien dans les conciliabules du gouvernement où M. Grévy notamment donne la note de la peur à outrance, que dans les conversations parlementaires.

La France prétend, — et à sa suite plusieurs journaux d'extrême gauche — qu'il y a tous les jours de séance une compagnie supplémentaire de garde dans les sous-sols du Palais-Bourbon. Est-ce vrai ? On constate que peu de députés, même parmi les plus modérés, nient la très-sérieuse éventualité d'une visite des faubourgs au quai d'Orsay, et que le plus généralement on se montre très-peu flatté de cette perspective.

D'après les *Tablettes*, en raison des menaces des ouvriers sans travail, un service de surveillance spéciale serait établi, depuis plusieurs jours, dans le bâtiment de la préfecture de police, par M. Camescasse, qui a peur de la dynamite.

Le *Figaro* a publié une lettre de M. de Cassagnac au prince Victor, lui demandant quelle peut être la portée exacte des derniers incidents et dans quelle mesure le parti bonapartiste peut compter sur lui.

Le prince Victor a répondu que jamais il ne s'associerait à des attaques formulées contre son père ; qu'il repoussait avec indignation toute association à une pensée de révolte ; qu'il n'avait pas de rôle politique à remplir pour le moment. Cela ne l'empêche pas d'avoir ses opinions personnelles sur la politique et la religion.

Mais il se tiendra dans la réserve jusqu'au jour où le devoir l'appellera à servir son pays.

On lit dans la *Bataille* :

« Une délégation d'ouvriers pour les équipements militaires a eu, avec le ministre de la guerre, une entrevue qui a duré plus d'une heure.

» Cette délégation a exposé ses griefs contre les soumissionnaires des équipements militaires. Entre autres griefs, elle a fait valoir celui de faire supporter aux salaires les diminutions de prix que les soumis-

sionnaires font pour obtenir les commandes.

» Les ouvriers demandent un tarif général invariable, de telle façon que les soumissionnaires fassent supporter le bon marché à la qualité de la marchandise livrée.

» Le général Campenon a promis d'examiner les griefs exposés par la délégation et de la faire rappeler dans quelques jours, si toutefois il le jugeait nécessaire.

» Le bon billet qu'ont là les ouvriers !

OH PROLÉTAIRES, ÊTES-VOUS ASSEZ ROULÉS !

L'esprit démocratique déserte le Parlement.

Les « honorables » mandataires du suffrage universel commencent à en avoir assez des réclamations populaires.

Entre eux et les délégations des citoyens prolétaires, c'est fini.

Nous avions l'espérance de voir recommencer les superbes défilés de ces délégations devant la tribune, au milieu des députés républicains émus et fiers d'être envahis et rappelés à leurs devoirs par leurs bruyants électeurs.

Ces députés ont trouvé que cette perspective était dangereuse pour leur égoïste indifférence.

Ils ont eu peur de ces manifestations qui prouvent l'impuissance des faiseurs de programme et leur mauvaise foi.

Ils ont frémi d'être exposés à des reproches publics et d'ailleurs mérités.

Et ils ont résolu de se défendre contre leurs électeurs comme les débiteurs sans honneur se défendent contre des créanciers trop pressants.

Ils ont donné l'ordre de fermer les portes du Palais-Bourbon.

Désormais le peuple pourra s'assembler devant ces portes ; il frappera en vain ; les députés républicains ne sont plus les serviteurs de la démocratie ; ils sont les maîtres... jusqu'en 1885.

Et si le peuple crie trop fort, on lui fera des sommations peu respectueuses et, si besoin est, on le mitraillera.

Voilà où en est la République opportuniste dans laquelle se confondent, depuis hier, les intransigeants de l'extrême gauche, aussi menteurs, aussi filous que leurs frères de l'Union républicaine.

Oh prolétaires, oh gogos révolutionnaires, êtes-vous assez roulés par vos chefs ! Gare la revanche !

Le gaspillage des finances dépasse tout ce qu'on peut imaginer ; il ne suffit pas d'enlever au budget de l'Etat un très-grand nombre de millions, il faudrait faire subir la même diminution aux budgets des départements et des communes. Les républicains, livrés à eux-mêmes dans les petites localités, ont fait des dépenses folles. Voici par exemple, dans la Corrèze, de nombreuses communes où les travaux des écoles sont arrêtés, faute de ressources ou de subventions. A l'une il manque 40,000 fr., à l'autre 45,000, à d'autres davantage.

La petite commune de Sainte-Marie-La-Panouse compte 482 habitants, dont 39 électeurs. Le revenu est de 432 fr., avec un centime de 44 fr. 38. Cette commune lilliputiennne s'est payée une école, les élus des 39 électeurs ont imposé les contribuables et commencé les travaux ; savez-vous de combien ils ont endetté la commune ? Devinez ? De quatre-vingt-onze mille cent francs ! (94,400 !)

La commune a 432 fr. de revenu pour payer une dette de 94,000 fr. Oh ! les sages administrateurs ! Combien leur faudra-t-il d'années pour solder cette dépense insensée ? 690 ans !

Leurs arrière-neveux leur devront cet ombrage !

La République, disait M. Thiers, finit dans le sang ou l'imbécillité. Nous en sommes à l'imbécillité.

LE GOUVERNEMENT A VERSAILLES

La France se fait l'écho d'un bruit qui courait dans la journée d'hier, et d'après lequel le Conseil de cabinet, tenu dans la matinée, aurait été saisi par M. Jules

28 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

XI

Lozarès souffrait beaucoup plus depuis que les chaleurs de l'été visitaient sa mansarde. On avait pu combattre le froid près de lui. Mais les feux brûlants de juin triomphaient de toutes les industries.

Afin d'opposer à ce nouveau martyr le seul remède qui pût le soulager, Lucienne se rendait de grand matin chez son protégé. Elle ouvrait la croisée, faisait longuement pénétrer l'air pur. Ensuite, elle refermait la fenêtre et disposait des bolles pour intercepter les rayons du soleil.

Le soir, M^{lle} de Rochefeuille venait enlever ces stores et donner de nouveau un peu d'air à la chambre.

Les visites de Lucienne à Lozarès étaient donc devenues presque journalières. Le calme plat qui s'était fait dans les habitudes mondaines de la jeune femme et la facilité que l'été apportait pour profiter des heures du matin lui donnaient une grande liberté.

Elle était touchée de la reconnaissance et de l'émotion que sa présence faisait toujours renaître chez le malheureux.

Quand elle en avait le temps, elle s'assoyait à son chevet, causait, cherchait à le distraire un peu. Cu bien elle s'entretenait avec lui de ces vérités, consolations de ceux dont les espérances terrestres sont brisées et qui deviennent deux fois sublimes quand elles renouvellent un cœur que le crime avait étri.

La tendre pitié de la jeune femme mettait sur ses lèvres des paroles pleines de douceur. Lorsqu'elle encourageait l'infortuné à tout attendre de la bonté de Dieu ou bien à se rappeler les souffrances du Sauveur des hommes, il se cachait parfois la tête entre ses mains.

Un jour il soupira :
 — Pauvre enfant, c'est vous qui êtes une page vivante de l'Évangile !

Il répétait sans cesse :
 — Je mourrai donc sans revoir Prosper ! Je mourrai donc sans qu'il m'ait pardonné !

Cette plainte continuelle était devenue une torture pour Lucienne. Il lui semblait que, si vraiment Lozarès mourait sans être exaucé, elle entendrait toujours retentir cette voix désolée.

Mais toutes ses ouvertures près de M. et M^{lle} de Barli étaient demeurées incomplètes. Elle n'osait pas leur dire la vérité ; elle était réduite à des considé-

rations générales sur le devoir du pardon, la paix avec soi-même. Quand ses paroles restaient vagues, elles n'obtenaient aucun effet ; dès qu'elles devenaient plus directes, M. et M^{lle} de Barli s'en offensaient.

Néanmoins, Lucienne maintenait Lozarès dans l'espoir. Elle lui parlait souvent de ses parents ; sans jamais lui laisser comprendre qu'ils étaient à Paris.

— Les revoir ! les revoir ! Ah ! si je le pouvais, je me ferais étendre sur le seuil de leur porte !

Telle était la réponse tantôt exaltée, tantôt découragée qu'elle recevait.

Un jour l'idée lui vint qu'il serait peut-être agréable au malade de voir les portraits de M. et de M^{lle} de Barli. Elle lui porta un album qui les contenait.

Lozarès attacha longuement ses regards sur eux. Puis, il fondit en larmes.

— Ce n'est que leur image, dit-il en embrassant le portrait de M. de Barli, mais il me semble qu'elle les précède. Lucienne, je vous en prie, laissez-moi cet album.

— Non pauvre ami, cela me serait difficile, répondit-elle. Il renferme toutes nos photographies de famille. Je craindrais que mon mari ne le réclamât. Mais je puis vous l'apporter souvent... Lozarès secoua la tête.

— J'aurais voulu les conserver près de moi, afin

de les regarder, librement... quand je suis seul...

Lucienne fut saisie d'une pitié profonde.

— Eh bien ! soit, dit-elle, mais pas aujourd'hui. Je vais faire tirer de nouvelles épreuves, et, dès qu'elles seront prêtes, je vous les apporterai.

— Merci, dit-il avec un pâle sourire.

L'album était posé près de lui, sur le lit. Il le maintenait du doigt. Il cessa un moment. Le livre, qui était souvent feuilleté, s'ouvrit aussitôt à l'endroit où la reliure céda le plus facilement. Lorsque Lozarès y regarda de nouveau, ce n'étaient plus ses anciens amis qui apparaissaient, mais une femme richement vêtue, posée avec recherche, appuyée sur une cheminée de manière à ce que la glace reflétât son profil tandis qu'elle se présentait à peu près de face.

Lozarès la considéra un moment.

— Quelle est cette dame ? dit-il.

Lucienne se leva, jeta un coup d'œil.

— C'est ma belle-mère, répondit-elle.

— Votre belle-mère ! Elle a donc rajeuni ?

Lucienne sourit. M^{lle} Mauvoisin et le photographe avaient si bien usé, l'une des pâtes malléables et de la poudre de riz, l'autre, des retouches, que les rides avaient été comblées, le teint était retourné à la finesse des jeunes années, les yeux avaient pris de l'éclat...

Heureusement, M^{lle} Mauvoisin n'avait pas de sœur cadette. Elle pouvait, sans craindre une

Ferry de la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de transférer le siège du gouvernement à Versailles.

Interrogé à ce sujet, le président du Conseil aurait répondu que les ordres d'aménagement venaient, en effet, d'être donnés à Versailles, mais en vue seulement de la prochaine réunion du Congrès.

La prochaine malle de l'Indo-Chine, dit le *National*, apportera à Kien-Phuc, le nouveau souverain de l'Annam, les présents diplomatiques qui lui sont adressés par le gouvernement français.

Le jeune monarque paraît bien disposé à notre égard, mais M. Tricou estime que son entourage a besoin d'être épuré.

Cette épuración est chose difficile, mais les représentants de la France dans l'empire d'Annam sont résolus à l'affectuer dès que les circonstances le permettront.

L'exécution de la nouvelle ordonnance concernant l'enlèvement des ordures ménagères à Paris, rencontre une résistance telle dans la population parisienne, que le préfet de la Seine va se trouver, selon toute probabilité, dans la nécessité de rétablir l'ancien état de choses.

On annonce d'ailleurs, dans les couloirs, dit le *National*, que le ministre de l'intérieur va être interpellé à ce sujet par les membres de la députation.

La première chambre du tribunal civil de la Seine a rendu vendredi son jugement dans le procès auquel a donné lieu l'école de la rue Thonin. Cette école avait été fondée par les souscriptions de riches paroissiens dont les héritiers réclamaient le remboursement. Le tribunal a rejeté cette réclamation.

RÉPUBLIQUE ET COMMUNE.

M. Gambon, député radical socialiste, vient, en donnant sa démission de conseiller municipal de Cosne, d'adresser à ses électeurs une lettre qui se termine ainsi :

« Thiers a voulu étouffer dans le sang Commune et République, lui seul a disparu ! Ferry, son continuateur, cherche à les déshonorer et sera balayé à son tour honteusement, et République et Commune, ces deux filles de la Révolution, se tenant par la main, plus unies et plus fortes que jamais, se lèveront de nouveau pour sauver encore la Révolution, la France et l'humanité ! »

En termes plus exacts, la République se lèvera pour nous faire perdre encore des provinces, et la Commune, pour brûler Paris, comme en 1870-71.

On sait que le préfet de la Seine vient de prendre un arrêté prescrivant l'usage dans la capitale de boîtes destinées à recevoir les ordures ménagères.

méprise, montrer et même offrir la gracieuse reproduction.

Près d'elle, dans l'autre encadrement, se tenait un homme grand, un peu gros, d'une physionomie des plus ordinaires.

— Mon beau-père, dit Lucienne.
Lozarès répondit avec un léger dédain :
— Il n'a pas l'air intelligent.

Lucienne sourit encore. Au contraire de sa voisine, cette photographie était véridique à l'excès.
— Il doit avoir un bon caractère, reprit Lozarès.
— Oui, à l'ordinaire, dit Lucienne faiblement.

Elle pensait à la scène qui avait achevé de mettre la guerre autour d'elle.

Lozarès tourna la page. M^{me} de Charolles apparut à son tour. Dans la photographie qui faisait pendant à la sienne, un bel enfant à la tête bouclée était debout contre un fauteuil, dans lequel, au sommet d'une large masse blanche, on distinguait, à peu près, une seconde figure de bébé.

— Ma belle-sœur et ses enfants, dit la jeune femme.

— Je la reconnais, dit Lozarès. Je ne l'ai pourtant vue que bien peu. Elle ressemble à votre mari.

— Elle est moins bien, dit Lucienne.

A ce moment, un bruit léger se fit entendre à quelques pas. L'ombrelle de Lucienne, qu'elle avait posée contre une chaise, venait de glisser à terre. La jeune femme la releva. Elle l'appuyait de

A propos de cet arrêté, le *Clairon* cite un joli mot de Duroseau :

— « Nous avons jusqu'à présent la boîte à bombons, la boîte à clous, la boîte à tabac, la boîte à malice, la boîte à Pandore ; nous avons même eu, au Palais-Royal, la Boîte à Bibi. Il appartient à la R. F. de créer la boîte aux ordures.

— » Si encore, murmure Hixe, elle pouvait s'y enfermer jusqu'au cou ! »

Quelle différence y a-t-il entre un plaigneur malheureux et la République ?

L'un est condamné aux dépens... et la République aux dépenses.

LA CRISE ESPAGNOLE.

On annonce que le roi Alphonse XII a chargé M. Canovas del Castillo, le chef du parti conservateur, de former un ministère.

Voici la composition du cabinet :

MM. Canovas del Castillo, présidence ;
Romero Robledo, intérieur ;
Cos Gayon, finances ;
Maréchal Quesada, guerre ;
Elduayen, affaires étrangères ;
Pidat, travaux publics ;
Tejada Valdosa, colonies ;
Francisco Silvela, justice ;
Antequera, marine.

M. Lasala est nommé gouverneur de Madrid, et M. Toreno, également ancien ministre, est appelé à de hautes fonctions.

Les Cortès seront dissoutes.

Toutes les mesures sont prises pour maintenir l'ordre public.

Si quelque manifestation révolutionnaire se produisait, quoique cela paraisse improbable, elle serait énergiquement réprimée.

Tout le monde se félicite de l'issue de la crise. La Bourse a monté dans des proportions extraordinaires.

Les dépêches de Madrid annoncent que le nouveau ministère entend respecter tous les actes du cabinet précédent. Il procédera aux élections sans rien changer ni innover.

Les nouvelles Cortès se réuniront au mois de mai.

L'ordre public est assuré. Les nouveaux gouverneurs des provinces sont partis rejoindre leurs postes.

Le marquis Bogaraya est nommé gouverneur de Madrid.

Le maréchal Serrano ne sera pas remplacé à Paris, à moins qu'il ne le demande.

La municipalité de Madrid ne sera pas dissoute. Les municipalités et les conseils généraux élus ou nommés par le ministère libéral seront conservés.

La France reçoit cette dépêche :

« L'événement a déjoué toutes les prévisions ; le Roi a appelé au pouvoir les conservateurs au lieu d'accorder la dissolution à la gauche dynastique ou d'appeler au pouvoir M. Sagasta, chef du parti vainqueur aux Cortès. »

nouveau, quand elle se retourna brusquement. Lozarès avait jeté un cri. Il était devenu d'une pâleur livide. Ses regards allaient avec stupeur de Lucienne à l'album sur lequel ses mains tremblaient.

Lucienne courut à lui. Elle le croyait repris par une crise d'étouffement. Mais non, cette fois ce ne fut pas une respiration haletante qui sortit des lèvres de Lozarès, ce fut une parole brève, saccadée :

— Cet homme !
Il avait le doigt posé sur la photographie du baron de Charolles.

Une terreur indicible saisit Lucienne. Quoi ! c'était la découverte soudaine de ce portrait qui jetait Lozarès dans cet état ! Quel rapport y avait-il donc entre lui et cet homme dont elle était la sœur ?

Ses yeux se fixèrent sur Lozarès avec une telle angoisse que, tout éperdu, l'infortuné se rejeta sur ses oreillers.

— Pardon ! pardon ! dit-il. Je vous ai fait du mal. Malheureux que je suis ! Je n'ai pas su me contenir.

— Mais qu'avez-vous ? s'écria-t-elle. Où avez-vous connu cet homme ? Et quelle place a-t-il donc ?...

— Dans les iniquités de ma vie ? Il a la place, je n'ose pas dire d'un complice...

Lucienne joignit les mains. Chacun de ces mots

On s'est beaucoup occupé aujourd'hui dans le monde parlementaire de l'évolution du gouvernement espagnol dans un sens plus nettement conservateur, et, chose assez curieuse, les républicains attribuaient au voyage de M. le Comte de Paris une influence dans cette évolution qui a immédiatement fait hausser les fonds espagnols. Puisse M. le Comte de Paris avoir bientôt cette influence sur les affaires de France ! Il n'est que temps.

ÉTRANGER

EGYPTE. — Le départ imprévu, tout à fait imprévu, du général Gordon pour l'Égypte indique la gravité d'une situation qu'on n'essaie plus de dissimuler à Londres. Cette nouvelle a éclaté dans la cité comme un coup de foudre. Le gouvernement l'a communiquée aux journaux de Londres dans les termes suivants :

« Le général Gordon est parti hier soir (jeudi) pour l'Égypte, en route pour Souakim ou Khartoum, en mission spéciale. Il emmène avec lui, comme secrétaire militaire, le lieutenant-colonel Stewart, du 41^e hussards, lequel était de service à Khartoum l'année dernière. »

D'après les dépêches du Caire, le bruit court que les négociations avec le roi d'Abysinie ont commencé.

Le roi Jean demande qu'on lui cède tout le pays de Boghos et le port de Massouah ; sinon, il déclare qu'il fera la guerre aux Égyptiens.

Le gouvernement égyptien, de son côté, est d'avis d'accorder le pays de Boghos et le port de Zoulla, situé à l'extrémité d'une profonde baie, à une centaine de kilomètres environ au sud de Massouah.

Mais, en même temps, le gouvernement égyptien demande, comme compensation, la coopération du roi Jean contre les hordes armées du Maahdi.

Au Caire, on semble croire que l'entente se fera.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 janvier.
La Bourse d'aujourd'hui est à peu près la répétition de celle d'hier : la tendance est assez ferme sur l'ensemble de la cote ; les rentes sont en progrès également.

76.825 le 3 0/0 ; 77.77 l'amortissable ; 107.15, 107.20, 107.25 le 4 1/2 0/0 1883 au lieu de 107.25, dernier cours d'hier.

Le Crédit Foncier est très-demandé entre 1,245 et 1,250, de même les Obligations Foncières et Communales.

Le Suez est sans grand changement : 1,995, 2,000, 2,005, 1,995 et dernier cours 1,990.

Le graphique qu'a publié, sur les valeurs du Suez, le *Financier des Communes*, doit obtenir un véritable succès ; rien de si complet n'a encore été publié dans ce genre. Le prochain graphique aura pour objet les mouvements des rentes depuis 1870 ; chaque fait ayant pu avoir quelque influence sur leurs cours y figurera. Nous rappelons que le prix des graphiques est de 1 fr.

L'Unifiée d'Égypte est à 340.02, après 342.50 et 341.87.

La Rente Espagnole est à 58 5/8, après 59 1/4 et

la frappait comme une lame.

Lui se redressa et dit :

— Comment se trouve-t-il là... dans ce livre ?
— C'est mon beau-frère, répondit-elle sourdement.

— Votre ?... votre frère ?

Elle repoussa de l'ongle un feuillet de l'album et, montrant M^{me} de Charolles :

— Son mari, dit-elle.
Lozarès comprit. Il baissa la tête et murmura :

— Quel malheur !
Ses yeux restaient fixes. Il paraissait anéanti.

— Pedro ! s'écria Lucienne, Pedro ! que voulez-vous dire ? Ah ! de grâce ! de grâce ! Ne me cachez pas la vérité !

Il murmura :
— J'étais loin de m'attendre... La vue de cet homme m'a brisé.

— Mon Dieu ! dit Lucienne avec épouvante, que vous rappelle-t-elle donc ?

Il ne répondit pas.

— Je veux le savoir, dit-elle.

Même silence.

— Vous ne pouvez pas, vous ne devez pas me laisser dans cette anxiété. Pedro, voulez-vous que je vous croie ingrat ?

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

59 7/16, mais c'est encore une avance sur hier. Le mouvement pourrait s'accroître si, comme on le croit, le ministère conservateur se constitue définitivement.

92 l'Italien 5 0/0 ; 8.77 le Turc 5 0/0 ; 195 le Crédit Mobilier Espagnol ; 665 les Chemins autrichiens.

Chronique militaire.

NOTE MINISTÉRIELLE modifiant la décision du 31 août 1883, relative au mode de remonte adopté pour les Ecoles militaires.

A la suite des avis exprimés par les inspecteurs généraux des Ecoles militaires au sujet de difficultés qui se sont produites dans l'application de la décision ministérielle du 31 août 1880 relative à la remonte de ces Ecoles, le ministre, afin de concilier, autant que possible, les exigences des divers services, a arrêté les dispositions suivantes :

1^o Conformément à la décision du 31 août 1880, l'École d'application de cavalerie continuera de pourvoir au remplacement des chevaux de carrière et de manège de l'École supérieure de guerre et de l'École d'application d'artillerie et du génie, ainsi qu'au remplissage des chevaux d'armes des Ecoles de Saint-Cyr, de Saint-Maixent et de La Flèche. Les désignations des chevaux seront faites dans les mêmes conditions que par le passé, c'est-à-dire par l'inspecteur général de l'École de cavalerie, en présence des écuyers en chef des Ecoles de guerre, de Fontainebleau et de Saint-Cyr, convoqués à cet effet.

L'état des chevaux désignés sera constaté avec le plus grand soin au moment de leur désignation : les animaux qui auraient été dépréciés, avant leur livraison, seront éliminés. Il en sera rendu compte au ministre.

2^o Les Ecoles de Fontainebleau et supérieure de guerre recevront désormais directement des dépôts de remonte la totalité des chevaux d'armes nécessaires au remplacement. Ces Ecoles assureront le dressage de ces animaux par les moyens dont elles disposent.

3^o L'École de Saint-Cyr recevra exceptionnellement une partie de ses chevaux d'armes des dépôts de remonte comme moyens d'étude pour les instructeurs d'équitation.

4^o Le nombre des chevaux à fournir annuellement à chaque École est fixé ainsi qu'il suit :

Livrés par l'École de cavalerie.
École supérieure de guerre : 18, dont 10 de carrière et 8 de manège.
École de Fontainebleau : 10 de carrière.
École de Saint-Cyr : 24 d'armes.
École de Saint-Maixent : 9 d'armes.
École du Prytanée : 4 d'armes.
Total : 65 chevaux, dont 20 de carrière, 8 de manège et 37 d'armes.

Livrés par les dépôts de remonte.
École supérieure de guerre : 12 d'armes.
École de Fontainebleau : 15 d'armes.
École de Saint-Cyr : 20 d'armes.
Total : 47 chevaux.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que le rôle général des contributions foncière, personnelle-mobilière et des portes et fenêtres, établi pour l'année 1884, est mis en recouvrement.

Il rappelle expressément que c'est à partir du jour où le rôle a été publié que court le délai de trois mois pour la présentation des réclamations.

Nous avons encore à signaler deux morts subites à Saumur : samedi soir, celle du sieur Joubert, natif de la Bretagne, encaisseur de l'Usine à gaz, âgé de 52 ans ; hier matin, vers 4 heures, M^{me} Mouillé, journalière, âgée de 47 ans, demeurant rue Duplessis-Mornay, était frappée à son tour. Celle-ci est morte dans son lit, à l'instant où elle venait d'éveiller son mari ; la veille, comme d'habitude, elle avait fait sa journée.

M. Méhouas, ancien notaire, suppléant de juge de paix à Saumur, est nommé suppléant de juge de paix à Nantes, 4^e canton.

M. Milon, juge de paix au Lion-d'Angers, a été nommé officier d'académie.

En ce moment on travaille assez activement à la nouvelle ligne d'Airvault à Moncontour, qui va être ouverte prochainement, et qui reliera un canton important des Deux-Sèvres à un autre canton non moins important de la Vienne.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Déclaration de l'urgence de la proposition de M. Loisant, relative au dégagement gratuit des objets déposés au Mont-de-Piété de Paris, votée par 231 voix.

Ont voté pour : MM. Benoist, Bury.

N'ont pas voté : MM. Durfort de Civrac, de Maillé, de Soland, de Terves.

Mise à l'ordre du jour de la séance du jeudi 24 de la discussion de l'interpellation de M. Langlois sur le programme économique du gouvernement.

Ont voté pour : MM. Benoist, Bury.

Ont voté contre : MM. Durfort de Civrac, de Maillé, de Soland, de Terves.

DÉCOUVERTE D'UN TOMBEAU A L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE DE POITIERS.

Par suite des travaux qui se poursuivent dans l'église de Saint-Hilaire, pour la construction d'un autel, on a mis à jour de nouvelles tombes situées dans le chœur et paraissant remonter au IV^e et au V^e siècle. Ces tombeaux sont par conséquent antérieurs à l'édification de l'église qui n'eut lieu que cinq ou six siècles plus tard.

L'un de ces tombeaux a été ouvert vendredi matin, en présence de M. Bonvallet, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, et de plusieurs membres de cette Société.

Ce tombeau était engagé en partie sous le massif de l'autel primitif et on a dû briser le couvercle par le milieu, afin de l'ouvrir. Il a été constaté que les ossements étaient en place, au milieu d'une épaisse couche de terre vaseuse ; la tête seule avait dévié et se trouvait un peu déplacée.

Le sarcophage en forme d'auge mesurait 4 m. 50 à l'intérieur.

On a reconnu que les ossements avaient dû appartenir à un jeune homme. La mâchoire était bien conservée, et les dents, dites de sagesse, n'étaient pas encore développées.

Aucun objet accompagnant les ossements n'a été trouvé.

Constatations faites, on a réuni dans ce même sarcophage les ossements qui y avaient été trouvés, ainsi que ceux recueillis dans les fouilles environnantes, et le couvercle de la tombe a été remis en place et scellé à nouveau. (Journal de la Vienne.)

L'ASSASSINAT DE BUXEUIL.

Jeudi, Chrétien, l'assassin de la veuve Roy à La Haie-Descartes, a été pris à la prison et conduit entre deux gendarmes dans le cabinet de M. le juge d'instruction à Châtellerault.

Sur son chemin, à l'aller et au retour, une foule énorme de curieux s'était portée pour le voir.

Quelques cris de réprobation ont été proférés contre lui.

Il est très-petit de taille, on dirait presque un enfant plutôt qu'un homme de 25 ans. Il porte une blouse en cotonnade et se coiffe avec une casquette un peu renvoyée en arrière. Sa physionomie est trompeuse, car elle ne le trahit nullement ; on ne se figurerait pas en le voyant que ce jeune homme est, comme on le dit, un être dépravé et méchant.

CHENONCEAUX.

Un journal a fait courir le bruit que M^{me} Pelouze allait vendre son magnifique château de Chenonceaux, un des plus beaux spécimens de l'architecture de la Renaissance, qui soient en France. Renseignements pris, nous pouvons démentir la chose.

Ce qui a pu donner naissance à ce racontar, c'est le séjour prolongé de M^{me} Pelouze dans sa villa du golfe d'Antibes. Comme elle a emmené avec elle ses domestiques, ses voitures et ses chevaux, on a sans doute supposé qu'elle avait l'intention d'abandonner sa royale résidence des bords de la Loire.

Mais, si M^{me} Pelouze aime à mener grand train, elle se fait toujours accompagner par tout son personnel, afin de n'avoir pas deux maisons montées à la fois, ce qui est simplement d'une femme bien ordonnée. Ce n'est pas pour rien qu'elle a pris des leçons de M. Grévy. Pourquoi deux cochers, l'un à Chenonceaux et l'autre à Antibes, quand le même la conduit à merveille, aussi bien à Antibes qu'à Chenonceaux !

Quant à M. Wilson, il est possible qu'il ne s'entende pas sur tous les points de la politique avec sa sœur, comme on l'a prétendu, et nous le croyons, mais ce n'est pas pour M^{me} Pelouze une raison de vendre Chenonceaux. Depuis qu'il est gendre de M. Grévy, M. Wilson est beaucoup plus retenu à Paris à tendre des petits pièges aux ministres de son beau-père. Mais voilà tout.

M. Pelouze a acheté Chenonceaux en 1864, de la succession du comte René de Villeneuve, qui le tenait lui-même de sa mère, née Dupin de Francueil. Le fermier général Dupin, oncle de celle-ci, l'avait acquis du duc de Bourbon, en 1733, et l'avait légué à M^{me} Dupin de Francueil, sa nièce, en 1799. M. Pelouze l'a acquis au prix de 4,800,000 fr., et y a fait de riches et belles restaurations.

Le comte René de Villeneuve avait un fils et une fille mariée au comte de la Roche-Aymon. M^{me} de la Roche-Aymon a eu elle-même une fille, qu'a épousée le prince Galitzin, l'écrivain du *Correspondant*, que le czar Nicolas déposséda de ses biens pour s'être fait catholique, et les trois enfants de cette princesse Galitzin, dont était la malheureuse duchesse de Chaulnes, sont nés à Chenonceaux.

Pour donner une idée de la fortune qu'il faut avoir pour habiter Chenonceaux, on assure que l'entretien des seules toitures coûte annuellement 40,000 francs. On voit que M. Grévy a su bien marier sa fille, puisqu'un jour Chenonceaux appartiendra à la petite dauphine, M^{lle} Marguerite Wilson. (Le Gaulois.) HENRY FEUILLET.

UNE DÉNONCIATION.

Le *Voltaire* s'est fait écrire de Dinan :

« Il y a quelques mois, le général baron de Charette — qui ne possède dans ce département ni relations, ni propriétés, ni intérêts d'aucune sorte — est venu s'installer à la Basse-Motte, sur les bords de la Rance, près de Dinan, dans une toute petite propriété où il vit, lui qui est habitué à mener grand train, de la façon la plus modeste et la plus retirée. De temps à autre, il s'absente pour aller à Eu, résidence habituelle du comte de Paris. A son retour, des conciliabules ont lieu dans la petite maison de la Basse-Motte, entre les chefs du parti légitimiste et l'ancien commandant des zouaves pontificaux.

» Tout cela ne serait rien, et il faudrait se contenter de rire de cette petite conspiration en chambre, si des faits, d'une certaine gravité ceux-là, ne s'étaient produits récemment.

» Deux régiments de cavalerie, le 12^e hussards et le 24^e dragons, tiennent garnison à Dinan. L'esprit politique du corps d'officiers est, paraît-il, détestable. Ces messieurs, ou du moins un grand nombre d'entre eux, ne manquent jamais une occasion de manifester leurs sentiments hostiles à la République. On a déjà demandé maintes fois le changement de ces deux régiments ; mais il paraît que des considérations relatives à la mobilisation s'y opposent.

» Il y a quelque temps, un certain nombre d'officiers de ces régiments ont été invités à une chasse à courre donnée par un châtelain des environs en l'honneur de M. le baron de Charette. Cette fête cynégétique s'est terminée par un banquet présidé par le même M. de Charette.

» On raconte que des toasts anti-républicains y ont été portés. Et les officiers en question assistaient à ce banquet, et leurs verres se sont choqués contre celui du petit-fils du chef des Vendéens, qui, selon toute évidence, ne portait pas la santé de la République ! Je dois dire que les militaires dont nous parlons étaient en tenue de chasse, c'est-à-dire en habit rouge et culotte blanche. Il n'en est pas moins vrai que cette... équipée a causé une vive émotion parmi la population dinannaise.

» Il serait peut-être bon que de pareils faits ne pussent pas se renouveler. Si le déplacement de ces deux régiments présente des inconvénients au point de vue de l'organisation des réserves, le ministre de la

guerre ne pourrait-il pas mettre un terme à ces aventures en ordonnant la permutation d'office des plus turbulents de ces officiers, qui subissent, j'en suis convaincu, l'influence du milieu de hobereaux dans lequel ils vivent, et que le contact des populations franchement républicaines du Centre et de l'Est ramènerait à un respect mieux compris de la discipline militaire ? »

Les mouchards du *Voltaire* l'ont mal renseigné : c'est au lendemain des courses de Dinan, dans un Rallye-Paper public, au vu et au su de tout le monde, dit l'*Union malouine*, et non dans une partie de chasse, que M. le général de Charette s'est rencontré avec quelques officiers de la garnison de Dinan. Est-ce que la République et les républicains de l'école du *Voltaire* ont la prétention d'interdire aux honnêtes gens de se fréquenter, par hasard ? Et ce sont ces étranges citoyens qui nous parlent à tout propos de liberté, de fraternité, remarquez-le, s'il vous plaît. Quelles mœurs écœurantes !

Le lot de 100,000 francs de la Loterie des Arts décoratifs n'a pas été le seul gagné par les Montargis. L'*Express du Loiret* nous apprend que le numéro 7,382,335, auquel est échu un des lots de 1,000 fr., est en la possession de M. Chaudet, ouvrier menuisier à Montargis.

Quels veinards que les habitants de Montargis, tous Bidards !

Parmi les heureux, on signale encore M^{me} André Judin, rue Chanzy, à Périgueux, ayant gagné le lot de 25,000 fr., et M. Moncey, ouvrier horloger à Bergerac, gagnant un lot de 10,000 fr.

Avis mortuaire.

Les amis et connaissances des familles Boret et Mabileau, qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de M^{me} BORET-MABILLEAU, sont priés de considérer cet avis comme une invitation à assister au convoi et enterrement qui auront lieu demain mardi, à 10 heures, dans l'église Saint-Pierre.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, n^o 44.

Publications de mariage.

Pierre-Alexandre-Thomas Durant de Mareuil, lieutenant au 7^e régiment de cuirassiers, détaché à l'École de cavalerie de Saumur, et Louise-Marie-Marguerite Bourdon de Vetry, sans profession, de Paris.

Théophile-Louis Laparre de Saint-Sernin, sous-lieutenant sous-instructeur à l'École de cavalerie de Saumur, et Marie-Mathilde Selafer Lagorsse, sans profession, de Nontron (Dordogne).

Jules-Victor Mexme, négociant, de Saumur, et Marie-Jeanne-Léonie-Lucie Carmelin, sans profession, de Blois.

François-Jean Chopin, facteur-chef des postes (veuf), de Saumur, et Françoise-Louise-Aimée Georget, sans profession, de Vihiers.

Faits divers.

ACTE DE COURAGE. — L'ingénieur en chef du matériel et de la traction des chemins de fer du P.-L.-M. vient par une note de service de signaler à tout le personnel de la Compagnie la belle conduite du mécanicien Guy.

Cet agent conduisait le train express n^o 4, lorsqu'en arrivant au kilomètre 590, le train étant en pleine vitesse, la machine heurta et défonça un gros fût d'alcool tombé sur la voie ; le liquide fut projeté sur la machine et sur les agents, et prit feu au contact du foyer ; les flammes envahirent le tablier de la machine, brûlant grièvement le mécanicien et le chauffeur. Ce dernier tomba sur la voie et mourut le lendemain de la suite de ses brûlures.

Sans la présence d'esprit de Guy qui, quoique grièvement brûlé, parvint à arrêter la machine, on aurait eu une catastrophe à déplorer.

Le Musée des Familles donne l'explication d'une locution usuelle :

« Dans les temps les plus reculés, dit

Loisel de la Salle, il existait chez plusieurs peuples, et notamment chez les Hébreux, une très-ancienne superstition qui réprouvait l'emploi du fer dans une foule de circonstances. Le fer passait alors pour être consacré au mauvais principe. On donnait au fer, en Egypte, le nom d'*os du typhon*, — ce qui équivalait à *os du diable*, parce que ce métal sert à couper et à détruire. Les prêtres de ce pays se seraient bien gardés d'employer un couteau pour couper le pain azyme et même le pain ordinaire : c'eût été commettre un sacrilège. Le peuple en Egypte avait aussi pour habitude, en toute circonstance, de rompre le pain.

» Les Juifs, chez lesquels on trouve plus d'une institution empruntée des Egyptiens, se conforment à cette coutume lorsqu'ils célèbrent la Pâque. Au commencement de ce repas, le chef de la maison prend un pain, le bénit, le rompt et le distribue aux convives. A la fin du même repas, on a soin d'enlever tous les couteaux, parce que la table est considérée comme un hôtel dont le fer ne doit pas approcher. Chez les Arabes, à table, dit le général Dumas, on ne doit pas se servir d'un couteau. Tout nous porte donc à croire qu'il faut voir un souvenir de ces antiques observances dans l'usage où sont, en France, les gens de bonne compagnie, qui savent se conduire à table, de rompre et de ne jamais couper le pain. »

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Les affaires du Tonkin, par X. D. — Les événements du Soudan, par H. Vernoy. — *La Veuve*, par M. Octave Feuillet. — Inauguration de l'exposition de Nice. — L'exposition des œuvres de Manet, par Ch. Frank. — Courrier du Palais, par M^e Guérin. — La chasse au chamois, par X. Dacheres. — L'entrée de l'Allmannagja, par H. Vernoy. — Récits de tous les pays : *Le Tricorne*, par Pedro de Alarcon ; traduction de Th. Bentzon (suite). — Le chemin de fer de l'Arberg, par R. Bryon. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES : Indo-Chine : Réception de M. Tricou par l'empereur d'Annam, à Hué. — Les événements du Soudan : la défense de Souakim (trois dessins) ; portraits de Zebbeh-Rahama, commandant en chef des Bédouins et des troupes nègres du kédivé, et du cheik Osman-Dekua, chef des rebelles de l'est du Soudan. — Les misères d'un fumeur d'opium, d'après les dessins d'un artiste chinois. — Exposition internationale de Nice : Inauguration officielle, le 6 janvier. — Paris : L'exposition des œuvres de Manet, à l'École des beaux-arts. — La chasse au chamois. — Islande : Entrée de l'Allmannagja. — Autriche : le chemin de fer du mont Arberg (quatre dessins). — Rébus.

Abonnements : un an, 21 fr. ; six mois, 11 fr. ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

Lundi 21 janvier 1884,

DEUXIÈME ET DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE

BOCCACE

Opéra-comique en 3 actes, traduction et adaptation à la scène française par MM. Gustave Lagye, Chivot et Duru, musique de Frantz de Suppé.

Distribution :

Le prince Orlando.....	MM. Lamy.
Lélio, ami de Boccace.....	F. Constance.
Pandolfo, jardinier.....	Labranche.
Tromboli, tonnelier.....	Charles Isaac.
Quiquibio, barbier.....	Allain.
Beppo, colporteur.....	Faucheux.
L'inconnu.....	Carell.
Cecco, vieux mendiant.....	Robert.
Le capitaine des gardes.....	Guilbert.
Un bourgeois.....	Baudin.
Boccace.....	M ^{mes} Viguier.
Béatrice.....	Gérald.
Frisca.....	Berthe Dalbret.
Péronnelle.....	Cantrelle.
Zanetta.....	Z. Bonnaud.
Giotto.....	Lagarde.
Frédérico, étudiant.....	Delafaye.
Tafano, id.....	Allain.
Guiseppo, id.....	Faucheux.
Raphaëla.....	Lamy.
Nina.....	Suette.

Bourgeois, bourgeoises, tonneliers, seigneurs et dames de la cour, demoiselles d'honneur, étudiants, pages, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Marché de Saumur du 19 Janvier

Blé semence (l'h.)	—	Huile de noix	50	130	—
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	18 50	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moyenn.	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	70	75
Orge	65	Luzerne	780	65	70
Avoine h. bar.	50	Paille	780	45	48
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs . . .	30	Cire jaune.	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	42	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	39	—	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	36	—	—

COEURS DES VINS.
BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1883, 1 ^{re} qualité	200	à	»
Id. 1883, 2 ^e	100	à	»
Ordin., envir. de Saumur 1883, 1 ^{re} id.	100	à	»
Id. 1883, 2 ^e id.	85	à	»
Saint-Léger et environs 1883, 1 ^{re} id.	160	à	»
Id. 1883, 2 ^e id.	85	à	»
Le Puy-N.-E. et environs 1883, 1 ^{re} id.	90	à	»
Id. 1883, 2 ^e id.	80	à	»
La Vienne, 1883,	60	à	85

ROUGES (2 hect. 30).

Souzay et environs, 1883	140	à	»
Id. 1883	»	à	»
Champigny, 1883	1 ^{re} qualité	200	à
Id. 1883	2 ^e id.	170	à
Id. 1883	1 ^{re} id.	»	à
Id. 1883	2 ^e id.	»	à
Varrains, 1883	120	à	»
Varrains, 1883	»	à	»
Bourgueil, 1883	1 ^{re} qualité	150	à
Id. 1883	2 ^e id.	100	à
Id. 1883	1 ^{re} id.	»	à
Id. 1883	2 ^e id.	»	à
Restigné 1883	140	à	»
Id. 1883	»	à	»
Chinon, 1883	1 ^{re} id.	135	à
Id. 1883	2 ^e id.	130	à
Id. 1883	1 ^{re} id.	»	à
Id. 1883	2 ^e id.	»	à

FAVEUR SPÉCIALE
ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

8 fr.

AU LIEU DE



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

DIAMANT DU CŒUR

Les délicats en musique sont bien plus nombreux qu'on ne pense, c'est ce qui explique le vif succès de Diamant du Cœur, la nouvelle valse de Jules Klein. Adorablement jolie, Diamant du Cœur brille par ces phrases inoubliables, tour à tour passionnées ou délicieusement attendries, qui ont fait la fortune de « Fraises au Champagne » et de « Vierge de Raphaël ».

Il n'est pas de réunion mondaine où l'on ne s'arrache les valses de Jules Klein : *Parfums Capiteux, Au Pays Bleu, Cuir de Russie, Lèvres de feu, Cerises Pompadour, Pazza d'Amore, Mlle Printemps, Neige et Volcan*, la ravissante gavotte Louis XV « Royal-Caprice », « Radis Roses », mazurka, et les polkas étourdissantes « Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Truite aux Perles et Tête de Linotte ».

Signalons aussi une nouvelle édition très-facile et doigtée de « Diamant du Cœur, Vierge de Raphaël, Patte de Velours, Peau de Satin, » (1 fr. 70 c. chaque), et la valse chantée *Fraises au Champagne*. — Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. Paris, Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne.

A Saumur : chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGEY.

Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

L'EAU de SUITZ Vaccine de la Bouche Supprime INSTANTANÉMENT et TOUJOURS les **MAUX de DENTS** et, par conséquent, l'Extraction & l'Aurification. S'adresser à M. SUEZ, 40, Rue Ampère, PARIS.

Se trouve à Saumur, chez M. LAUMONDAIS, pharmacien, 58, place de la Bilange; M. DÉCART, coiffeur-parfumeur.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JOUANDOU.

Les créanciers de la faillite du sieur Jouandou, ancien maître d'hôtel à Saumur, sont, par ordre de M. le juge-commissaire et sur la demande du syndic, invités à se présenter le vendredi 25 janvier 1884, à une heure du soir, en la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la cession d'objets mobiliers consentie par le syndic avec l'autorisation de M. le juge-commissaire.

Le Greffier, L. BONNEAU.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 10 février, à midi.

En l'étude de M^e GAUTIER :

- 1^{re} UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, n^o 10;
- 2^e Et UNE CAVE, avec PETIT JARDIN au-dessus, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 7.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à MM. MENIER et GENTIL-SAVATIER, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (822)

A VENDRE
DEUX PAONS, le mâle et la femelle.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e TAUREAU, notaire à Doué.

A CÉDER
IMMÉDIATEMENT,
Un fonds de commerce
DE
BIJOUTERIE ET HORLOGERIE
Exploité à Doué.

S'adresser, pour traiter, audit M^e TAUREAU. (19)

A VENDRE
UNE
VOITURE-PANIER
Presque neuve.

S'adresser à M^{me} ROUSSEAU, 7, rue des Basses-Perrières. (7)

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER
RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

Une FEMME veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

VIN BLANC
A VENDRE, récolte de 1882, propriété de la Fuite.

S'adresser, pour traiter, à M. LARCHEVEQUE, régisseur, 2, rue de l'Ermitage, à Saumur. (40)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

LA Régisse Sanguinède GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilite la Digestion.
0^e75 dans toutes Pharmacies.

EN VENTE
A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883
Par M^{me} la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I^{er}. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE
Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.
Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE
Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.
Prix : 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE
Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.
Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20.

LES RÉCITS D'UNE TANTE
Par M^{me} la vicomtesse de Gaigneron
Née de Sainte-Marie d'Agneaux.
PRIX BROCHÉ : 2 fr. 50.

Saumur, chez Paul Godet, imprimeur-libraire, et chez tous les libraires.

EN VENTE
Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE
2^e édition; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUÉE.

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6	—	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)
8 — 56 — — — — —	8	—	56	—	matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — —	1	—	25	—	soir, —
3 — 32 — — — — —	3	—	32	—	— express.
7 — 15 — — — — —	7	—	15	—	— omnibus.
10 — 36 — — — — —	10	—	36	—	— (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	3	—	21	—	— omnibus.
8 — 31 — — — — —	8	—	31	—	— express.
9 — 37 — — — — —	9	—	37	—	— omnibus-mixte.
12 — 48 — — — — —	12	—	48	—	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — —	4	—	44	—	—
7 — 4 — — — — —	7	—	4	—	— omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — — — —	10	—	24	—	— express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1^{er} octobre 1883)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.		Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 00	7 55	Montreuil-Bellay . . . (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03
Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46	11 13
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54	11 21
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
	Mixte matin.	Mixte soir.		Mixte matin.	Mixte soir.		Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.		Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.		
Saumur (départ)	6 05	7 55	Thouars (départ)	8 56	3 30	Montreuil (départ)	7 1	1 53	8 35	Poitiers (départ)	5 50	12 10	6 10		
Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	Loudun	7 58	2 49	9 33	Neuville	6 28	12 55	7 02		
Lernay	7 14	8 51	Lernay	9 18	4 16	Arçay	8 27	3 14	9 53	Mirebeau	6 55	1 28	7 50		
Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Montreuil-Bellay	9 45	4 27	Mirebeau	9 23	4 10	10 47	Arçay	8 01	2 27	9 10		
Thouars (arrivée)	7 46	9 16	Saumur (arrivée)	10 33	5 03	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 38	3 13	10 12		
						Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58		